AKEO
vivre autrement

FICHE PRODUIT

relative aux qualités et caractéristiques environnementales

La loi AGEC n°2020-105 du 10 février 2020 ou « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » demande d'informer les consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits qu'ils achètent. Ces informations concernent la recyclabilité, la présence de matière recyclée, la possibilité de réemploi, la présence de substances considérées comme dangereuses ou encore le pays de fabrication pour les produits textiles.

CUR' ACTIVE

		Emballage					Produit
Référence	Désignation	Substances dangereuses ou perturbateurs endocriniens (PE)	Incorporation de matière recyclée	Recyclabilité	Possibilité de réemploi	Primes et pénalités (éco- modulations)	Substances dangereuses ou perturbateurs endocriniens (PE)
AL1001	Le Gel Aloe Vera	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
AL1002	La Crème Main Aloe Vera	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
AL1003	La Crème Visage Aloe Vera	Non	Non	Non	Non	Non	Non
AL1006	Le Soin Liquide Aloe Vera	Non	Non	"Etui et Flacon : Entièrement recyclable"	Non	Pénalité : élement d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)	Non
AL1007	Le Gel à boire Aloe Vera Bio	Non	Non	Non	Non	Non	Non
AL1011	La Gelée Micellaire Aloe Vera	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
AL9910	Lot de 5 disques à démaquiller	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non concerné
CR1004	Gel Talc Douceur	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
CR1007	Crème Pieds Anti-crevasses	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
CR1009	Patch Yeux défatiguants	Information non disponible	Non	Non	Non	Non	Non
CR1010	Crème Mains réparatrice	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
CR1011	Soin SOS Réparateur Lèvres	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non

FR DOCUMENT TRIER
Si vous imprimez ce document, pensez à le trier !